

ÎLES DU PONANT

MOLÈNE PASSE AU SOLAIRE



YANNICK LE GAL



Les îles du Ponant
cinquantième anniversaire 1971-2021

ÎLE DE BATZ
UNE NOUVELLE
BIÈRE INSULAIRE

ÎLE D'HOEDIC
DES OISEAUX
DE BON AUGURE

CHAUSEY
UN ARCHIPEL
A PRÉSERVER



XAVIER DUBOIS

ÎLE D'ARZ
MIEUX GÉRER SES
DÉCHETS VERTS



MARIELE RICHARD RICAUD

ÎLE D'AIX
L'ÉPICERIE CHANGE
DE MAINS



ÉDITO



DENIS BREDIN, AIP

Le compte est bon ?

50 ans ont-ils plus de valeur que 49 ou 51 ? Assurément non. Mais comme dans toutes les familles, on aime créer les occasions de se retrouver pour fêter de manière particulière un moment qu'on veut particulier. 50 ans c'est un compte rond, c'est l'espoir de vivre jusqu'à 100 ans. Finalement, c'est une quête d'éternité. Alors ne nous privons pas de cette tradition des anniversaires, surtout que ces derniers temps ce sont plutôt les chiffres du Covid qui rythment notre quotidien et bouchent nos horizons.

Il y a cinquante ans naissait l'Association pour la promotion et la protection des îles du Ponant. Un titre générique en guise de programme : on protège ce qui est fragile et on fait la promotion des forces insulaires.

1971, un autre monde ? À bien des égards oui. Pas ou très peu de chômage, pas encore de choc pétrolier, Pompidou président avant l'arrivée de « Giscard à la barre », pas encore de grande marée noire... Mais des changements sont déjà en cours qui préfigurent les évolutions que l'on constatera durant ces 50 ans d'existence de l'Association.

L'appel du continent

Les îles, dès cette époque, et même avant, ont définitivement tourné le dos à une vie autarcique. Les îles se pensent et se vivent de plus en plus dans leur rapport au continent : les liaisons maritimes deviennent un sujet majeur et un point de crispation et de frustration qui persiste jusqu'à aujourd'hui. L'économie touristique, l'attrait du continent et des sirènes urbaines transforment profondément les mentalités. Les îles deviennent de plus en plus des lieux de « passage ». Pour les touristes, pour les résidents secondaires dont le nombre ne va cesser de s'accroître, mais aussi pour les habitants permanents qui n'envisagent plus leur vie sur l'île comme l'alpha et l'oméga. Ils circulent de plus en plus « en France ». Certains partagent leur vie entre un appartement à Brest ou Lorient et leur île. Et puis d'autres, nombreux à cette époque, partent avec armes, enfants et bagages. Il faut plus d'éducation pour les enfants,

plus de santé, il faut pouvoir bénéficier des temples de la consommation que sont les hypermarchés... Autant ou plus même que la crise économique et la crise de certains métiers, c'est la prospérité qui a vidé les îles de ses habitants. Et peut-être peut-on dire que c'est une crise longue et chronique qui les fait revenir... Mais c'est une autre histoire, c'est celle qu'on écrit en ce moment.

Ces évolutions contrastées des territoires ne concernent pas que les îles mais touchent aussi à des degrés divers les territoires ruraux. Alors face à ces situations, notre État centralisateur fait de « l'aménagement du territoire », avec une Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) créée en 1963. Mais les îles dans ce schéma étaient en marge de la marge.

Prise de conscience

C'est alors qu'un groupe d'hommes politiques, dont le pas encore ministre Christian BONNET, député du Morbihan, un sénateur conseiller général d'Ouessant ancien ministre André COLIN, et un sénateur conseiller général de Groix Joseph YVON, créent avec d'autres l'APPIP, l'Association pour la promotion et la protection des îles du Ponant. Christian Bonnet en fut le premier président, poste qu'il occupa durant de nombreuses années. Quelle mouche a piqué ces hommes dont on ne peut pas dire qu'ils étaient de dangereux révolutionnaires ? Eh bien certainement une prise de conscience que les îles, réduites à de simples communes sur le plan administratif, avaient des particularités qui nécessitaient une prise en compte spécifique. C'est donc une association d'élus qui voit le jour. J'avoue que cela me donne un peu le vertige de présider, aujourd'hui, une association avec de tels ancêtres ! À l'époque où Christian BONNET était ministre de l'Intérieur, je manifestais contre la Cour de sûreté de l'État qui avait

emprisonné des militants bretons... Après ce glorieux prédécesseur, Alain LEROY, maire de l'île de Sein, puis Jean-Yves BANNET, maire de Locmaria à Belle-Île, n'avaient plus ce profil de « statue du commandeur » et ont apporté leurs idées et leur enthousiasme avec une efficacité qui se conjuguaient fort bien avec une bonne humeur, si importante pour souder les troupes d'élus insulaires ! Je veux leur rendre hommage car ils ont, chacun à leur époque, inlassablement défendu et fait avancer la cause insulaire. Ils ont mis l'accent sur des problématiques toujours d'actualité. Comment concilier l'économie touristique et la protection de l'environnement ? Comment aider les communes insulaires à faire face aux surcoûts qui pèsent lourdement sur les finances locales et la vie des gens ? Comment maintenir une population permanente et active ? etc.

Rester vigilant

La force de l'association a été d'allier la compétence d'élus qui connaissent bien leurs territoires avec une structure non administrative – une simple association – qui a permis audace et réactivité. Au fil du temps, même si les thématiques de base sont restées pertinentes, elle a généré des évolutions positives malgré les difficultés et les échecs inhérents à toute action politique :

- L'association est devenue un interlocuteur quasi « officiel » des pouvoirs publics qui ont intégré le caractère particulier des îles dans

certaines textes réglementaires ou certaines lois.

- Les surcoûts dans les îles ont été reconnus à travers une dotation spécifique pour les communes insulaires.
- L'association ne s'est pas cantonnée dans un rôle de « rôle paté » pour toujours réclamer plus. Elle est force de proposition et elle permet aux îles de développer des projets communs transversaux dans de nombreux domaines (vie économique, énergie, logement...)
- L'association n'est pas devenue une sorte « d'amicale d'élus » corporatiste se retrouvant une ou deux fois par an dans un cadre agréable pour deviser et pérorer des problèmes d'élus... Elle s'est ouverte sur ce qui n'est pas l'extérieur mais le cœur et l'âme de la vie insulaire : les habitants qui, de plus en plus, se retrouvent et se connaissent d'une île à l'autre, les acteurs économiques sans qui on ne peut agir, les penseurs, les universitaires, les artistes qui nous permettent de voir plus loin... Mais au bout de 50 ans, l'heure n'est pas venue de faire un bilan et un solde de tout compte. Plus que jamais il faut se retrousser les manches. En 1971 on craignait un déclin inexorable des îles et avec obstination on s'est battus pour dévier cette trajectoire, on s'est battus pour avoir tort et on a eu

raison. Aujourd'hui, un vent plus optimiste souffle, mais plus que jamais il nous faut être vigilants. Le regain d'attractivité qui a sauvé les îles peut les conduire à leur perte. Car dans notre société, tout se monnaie, et si l'on prend l'indicateur qui progresse le plus aujourd'hui, c'est celui de la pression immobilière. Il fait des heureux, certes, mais il risque de détruire la vie insulaire. Les îles doivent rester des lieux de vie, de travail, de création, et pas de simples objets de consommation.

Alors soufflons les bougies pour disperser les mauvais vents !

Denis Palluel
Président de l'association
Les Îles du Ponant



Le réseau des
îles du Ponant

Île d'Ouessant
p. 12

Île de Molène
p. 3

Île de Sein
p. 7

Île de Batz
p. 5

Archipel de Bréhat
p. 10

Archipel de Chausey
p. 13

Archipel des Glénan
p. 11

Île de Groix
p. 8

Île-aux-Moines
p. 5

Île d'Arz
p. 4

Belle-Île
p. 9

Île de Houat
p. 8

Île d'Hœdic
p. 11

Île d'Yeu
p. 7

Île d'Aix
p. 6

MOLÈNE MISE SUR LE PHOTOVOLTAÏQUE



XAVIER DUBOIS

À partir de cet été, des panneaux photovoltaïques posés sur le toit de la centrale thermique alimenteront l'éclairage public de Molène. Une première étape vers l'autonomie énergétique. La prochaine, beaucoup plus importante, devrait être franchie en 2023.

Jusqu'ici, l'impluvium de Molène n'avait qu'une seule fonction : récolter l'eau de pluie pour alimenter les habitations de l'île. Mais l'ouvrage en béton devrait bientôt avoir une nouvelle attribution : la production d'électricité. Un impluvium 2-en-1 en quelque sorte. Le

projet est né dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) créé en 2019 par la loi de transition énergétique pour la croissance verte. « Alors que Molène produit aujourd'hui 100 % de son électricité avec du fuel, l'objectif est d'atteindre 30 % d'énergie renouvelable dans le mix énergétique en 2023, puis

70 % en 2028 », explique Jacques Monfort, directeur du SDEF (syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère). Une première étape a été réalisée sur l'île en 2018 avec le remplacement de tous les luminaires de l'éclairage public, soit au total 120 lampadaires désormais équipés d'éclairage à LED. La 2e étape interviendra cet été avec la mise en service de panneaux photovoltaïques (30m²), installés sur le toit d'un des bâtiments de la centrale thermique d'EDF. D'une puissance de 7,8 kiloWatts-crête, cette production servira à alimenter l'éclairage public et le surplus non consommé sera réinjecté sur le réseau. « C'est une opération

emblématique pour les îles. Très peu de communes sont équipées de cette façon sur le continent », souligne le responsable.

Puissance de 500 à 700 kiloWatts-crête

Viendra ensuite le gros morceau du projet : l'installation de panneaux photovoltaïques sur les 4 500 m² de l'impluvium. Pourquoi à cet endroit précis ? « Molène offre très peu de sites propices à ce type d'installation. Une étude menée à la demande de l'Association les Îles du Ponant en 2015 avait souligné que l'impluvium était particulièrement intéressant pour cela », explique Jacques Monfort. Consultée sur

le projet, la mairie a dit banco. On parle cette fois d'une capacité de production de 500 à 700 kiloWatts-crête. Mais avant de poser les panneaux photovoltaïques sur les dalles de béton qui permettent de récolter l'eau de pluie, le SDEF doit mener une étude sur les impacts éventuels que ce type d'installation pourrait avoir sur la faune et la flore. Et démontrer que l'eau qui coulera sur le verre des panneaux photovoltaïques restera potable. « On n'est pas très inquiets là-dessus, mais il faut raser tout le monde », commente le directeur. Commencera ensuite une phase d'instruction qui devrait durer 2 ans. La mise en service de l'installation est prévue fin 2023. ■

— IL Y A 50 ANS —

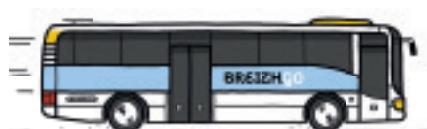
“Ça ne change rien pour nous”, dit une habitante. Comment ça ? demande le journaliste. “Parce qu'on marche à l'heure solaire nous. Il n'y a que le soleil qui nous dirige ici !” répond une autre habitante.

FR3, Bretagne actualités, 27 mars 1976

ARZ • BRÉHAT • BELLE-ÎLE-EN-MER • GROIX • HOËDIC • HOUAT • OUESSANT • MOLÈNE • SEIN

Rejoignez les îles et sillonnez toute la Bretagne avec

BREIZHGO



Des lignes maritimes opérées par Compagnie Océane, Penn ar Bed, Vedettes de Bréhat, Bateaux-Bus du Golfe.

breizhgo.bzh

Le réseau de transport public 100% Bretagne





XAVIER DUBOIS

L'ÎLE D'ARZ AIMERAIT BIEN GARDER SES DÉCHETS VERTS

L'initiative pourrait faire exemple. Confrontée comme toutes les îles à la problématique du traitement de ses déchets verts, l'île d'Arz a peut-être trouvé une solution : obtenir une autorisation pour que les agriculteurs de l'île puissent composter sur place.

La thématique est commune à toutes les îles et revient sans cesse dans les discussions des conseils municipaux. Que faire des déchets verts rapportés et stockés en déchetterie ? En général, la question se concentre sur le problème de leur évacuation. Et donc du coût que représente leur transport vers le continent. Mais pas cette fois. Au contraire même. Car l'île d'Arz aimerait bien ne pas être obligée de se séparer de ses déchets verts comme la réglementation l'y oblige. *“Pour les communes qui n'ont pas de déchetterie, on peut éventuellement*

brûler sur place les déchets verts, mais c'est la pire solution d'un point de vue écologique”, souligne Clément Kouyoumdjian, agriculteur sur l'île et conseiller municipal. Les Iledarais, qui eux ont la chance d'avoir une déchetterie sur place, doivent rapporter leurs déchets verts avant qu'ils ne soient évacués par camion et par bateau vers un centre de compostage de l'agglomération vannetaise. *“D'un point de vue environnemental, ce n'est pas terrible non plus”,* remarque l'élu. Chaque année sur l'île, ce sont ainsi 100 tonnes de déchets végétaux qui partent en barge vers le

continent. *“Le surcoût pour l'agglomération est de 15 000 €”,* précise Clément Kouyoumdjian.

Demande de dérogation préfectorale

Pour améliorer son bilan environnemental, et réduire du même coup les dépenses de la collectivité, la mairie de l'île d'Arz a identifié deux leviers. *“Le premier consiste à faire de la pédagogie auprès des habitants pour leur expliquer les principes agronomiques. Si un jardin produit de la matière première, il suffit de la restituer sur place en l'épandant sur le sol ou en faisant du compost”,* explique l'agriculteur. La deuxième solution consisterait à permettre aux agriculteurs de l'île de récupérer les déchets verts pour les composter eux-mêmes et fertiliser ainsi leurs sols. Seul hic, *“la réglementation agricole interdit le compostage dans la bande des 300 mètres du littoral”,*

explique Clément Kouyoumdjian. Sur l'île d'Arz, c'est la quasi-totalité des terres agricoles qui sont concernées par cette fameuse bande des 300 mètres. En travaillant sur le problème avec Vannes Agglomération, et en se rapprochant de structures telles que la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer), l'ARS (agence régionale de santé) ou encore la Chambre d'agriculture, il a été décidé qu'une demande de dérogation serait déposée en préfecture. *“On va essayer d'obtenir l'autorisation de monter un projet pilote pour développer des solutions locales dans la gestion des déchets verts”,* indique l'agriculteur. Si la démarche aboutit, elle devrait intéresser d'autres îles comme Bréhat ou Ouessant, qui comptent elles aussi des éleveurs et sont confrontées aux mêmes problématiques de traitement des déchets verts. ■



**330 HECTARES
225 ILDARAI**

— IL Y A 50 ANS —

“Le médecin sur l'île a eu une idée d'une grande simplicité qui permettrait de se débarrasser définitivement des boîtes de conserves, dont on fait une grande consommation. “Si les boîtes reviennent, dit-il, c'est parce qu'elles flottent, car on ne les ouvre que d'un seul côté. Si les îliens acceptaient de les ouvrir des deux côtés, elles couleraient et on ne les verrait pas sur nos plages...”

Le Monde, 14 février 1964

BATZ MET EN BOUTEILLE SES PREMIÈRES BIÈRES

Créée en décembre, la micro-brasserie familiale Penn Ar Batz a brassé ses tous premiers litres de bière au printemps. Un breuvage décliné selon deux recettes différentes, une Pale Ale et une IPA, et que l'on ne trouve que sur l'île de Batz. Du moins pour l'instant.



ICRO BRASSERIE GRALL

Après la Morgat de Belle-Île, la GX de Groix, la Sable d'Or de l'île d'Aix, voici la PAB (pour Penn Ar Batz), dernière née des bières insulaires, qui décidément se multiplient ces dernières années sur les îles du Ponant. On doit le projet à Éric Grall, propriétaire avec son épouse Gaëlle, et son fils Anthony, du bar restaurant du même nom, le Penn Ar Batz, depuis juillet 2019. Au départ, il y a la rencontre avec un ami belge, dont les parents possèdent une résidence secondaire sur l'île. Le Wallon en question n'est pas simple amateur de bière, il enseigne la discipline à ceux qui veulent apprendre à brasser.

"Il nous a proposé l'idée de monter une microbrasserie en lien avec le bar. On s'est posés une demi-journée avec lui pour réfléchir. La bière, à part la boire, on n'y connaissait rien", raconte Éric Grall. L'ami belge détaille le projet, donne quelques chiffres sur les investissements à prévoir, le matériel à acheter, les matières premières, les volumes de production possibles. Quelques jours plus tard, la famille Grall se réunit au grand complet, les parents, les deux fils, la fille. Et décide de se lancer dans l'aventure. Nous sommes à l'été 2020.

Une Pale Ale et une IPA

Le business plan est achevé en octobre, la SAS Grall Micro Brasserie créée en décembre. Les artisans de l'île sont consultés dans la foulée. *"Tout le monde a joué le jeu, ça s'est super bien passé. Mi-mars, on était prêts",* se souvient le père de famille. Pour brasser leur bière, les Grall ont réaménagé un local de 50 m2, une

ancienne boucherie, qui leur appartenait déjà. 40 000 € ont été investis dans l'achat du matériel. Une petite boutique a également été prévue pour faire de la vente à emporter. Les premières bouteilles, tirées au début du printemps, ont vite trouvé preneurs. *"On en a vendu 1 500 pendant le seul week-end de Pâques",* s'enthousiasme Éric Grall. La PAB se décline pour l'instant de deux façons. Une bière blonde Pale Ale, baptisée Gwir Zikour ("Bon Secours" en breton), clin d'œil au nom de l'église et à celui de l'ancien bar. Plutôt légère, *"mais avec une amertume assez sympa"*. Et une IPA, baptisée cette fois Malvoc'h, en référence à la balise qui marque l'entrée du port de Batz. *"On est sur une bière ambrée, très colorée, et en même temps très houblonnée."* Pour sa première année d'exploitation, la micro-brasserie devrait produire 70 hectolitres qui seront uniquement commercialisés sur place, dans le bar-restaurant et à la boutique. À terme, la production devrait passer à 110 ou 120 hectolitres. Une triple est déjà en projet, ainsi que plusieurs bières éphémères. Outre



BATZ

305 HECTARES
457 BATZIENS-ILIENS

l'incontournable bière de Noël, Éric Grall se verrait bien essayer de concocter une recette de brassin *"à la fleur de bourrache qui est très présente sur Batz",* voire *"aux algues"*. Et plus surprenant encore : *"au homard"*. ■

— IL Y A 50 ANS —

"En s'enfonçant dans l'île, on s'étonne de sa rusticité, de son caractère agreste. La richesse est avant tout terrienne, et les travaux des champs occupent la presque totalité des mille habitants. Sur 296 hectares, Batz en compte 193 de culture."

Le Monde,
4 novembre 1972

L'ÎLE-AUX-MOINES A ENFIN TROUVÉ SON MÉDECIN



JACQUES BATHIAT MAIRIE DE L'ÎLE AUX MOINES

Parti à la retraite après 13 ans d'activité sur place, l'ancien médecin de l'île-aux-Moines aura mis de longs mois à se trouver un successeur. Depuis mars dernier, c'est chose faite. Pour le plus grand bonheur des Ilois.

L'ancien médecin était arrivé il y a 13 ans des Antilles. Cette fois, l'île-aux-Moines n'aura pas eu besoin d'aller

chercher aussi loin. Christine Hochard, qui vient de reprendre le cabinet du docteur Yves Taveau, arrive de Plouharnel. À peine 30 km de distance. Pour autant,

trouver un successeur à l'ancien médecin n'aura pas été une tâche si facile. *"Au début, on a fait des propositions aux médecins remplaçants qui venaient parfois sur l'île, mais ça n'a pas abouti",* explique Philippe Le Bérigot, maire de l'île-aux-Moines. Pas plus que les articles parus dans la presse locale. *"Les journalistes s'étonnaient qu'on ne puisse pas trouver un médecin sur une île paradisiaque comme la nôtre",* poursuit l'élue. Le problème, c'est qu'entre l'île-aux-Moines et le continent, il y a la mer. *"Même si nous sommes très proches, quand le dernier bateau du soir est parti, il n'y en a plus jusqu'au lendemain matin",* fait remarquer fort justement Monsieur le maire. Finalement, c'est un reportage de France 3 Bretagne qui aura permis de dénicher enfin la perle rare, autrement dit un médecin qui accepte de vivre à l'année sur l'île. Arrivée en mars dernier après avoir trouvé miraculeusement une maison à louer, Christine Hochard semble s'être très vite acclimatée à sa nouvelle vie insulaire. Il faut dire que la campagne

de vaccination anti-Covid à la fin de l'hiver lui aura permis de se mettre en selle immédiatement. Et de rencontrer une bonne partie de la population.

Une activité saisonnière

Pour pouvoir exercer son activité dans les meilleures conditions possibles, la mairie lui met à disposition des locaux dans la maison des professionnels de santé qu'elle a construite en 2016. Le nouveau médecin y côtoie ses collègues infirmiers, kiné, et un ostéopathe qui vient 2 jours par semaine. Christine Hochard bénéficie également d'une aide financière de l'ARS (agence régionale de santé) destinée à compenser une baisse de revenu liée au contexte insulaire. *"Les demandes de soins varient énormément selon les saisons. On passe de 6 000 habitants l'été à 600 l'hiver",* indique Philippe Le Bérigot. Sur l'île, le rôle du médecin n'en reste pas moins essentiel. *"C'est une mission à temps plein, du 1er janvier au 31 décembre. Il faut être capable de gérer les urgences tout en répondant aux nombreuses sollicitations de la population"*. Depuis que les Ilois ont appris qu'un nouveau médecin avait accepté de venir vivre et travailler sur leur île, ils dorment, paraît-il, beaucoup mieux. *"Ça participe*



ÎLE-AUX-MOINES

320 HECTARES
606 ILOIS

à la sécurité des personnes et à leur bien-être, constate l'élue. *Il n'y a aucune raison qu'on ne puisse pas avoir, sur la santé comme sur beaucoup d'autres sujets, une égalité de traitement avec le continent"*. ■

— IL Y A 50 ANS —

"L'île a bénéficié de tous les outils de la modernité avant nombre de communes du Morbihan. En 1971, elle est la commune qui détient la plus forte densité de téléviseurs de France".

Patrick Prado, Ethnologie française, 2006



MARIELLE RICHARD RICAUD

PASSAGE DE TÉMOINS À L'ÉPICERIE DE L'ÎLE D'AIX

Depuis le 1er mars, Marielle et Jérémie ont pris la place d'Éric Levraud à la tête de la seule épicerie de l'île. Devant l'ampleur de la tâche qui les attend, l'ancien propriétaire a proposé à ses successeurs de les accompagner pour leur première saison, le temps qu'ils prennent leurs marques.

"C'est le projet d'une vie". En rachetant l'épicerie de l'île d'Aix cet hiver, Marielle (32 ans) et Jérémie (35 ans) ont vite compris dans quelle aventure ils s'embarquaient. Pourtant, quand l'ancien propriétaire, Éric Levraud, a réuni l'ensemble de ses employés pour leur parler de la vente, le couple n'a pas hésité une seconde. "Tout de suite on a été emballés", raconte Marielle. Elle, travaillait

déjà dans l'épicerie depuis plusieurs années et savait donc où elle mettait les pieds. Lui, était agent communal depuis 2 ans après avoir longtemps travaillé comme chef cuisinier dans l'un des restaurants de l'île. "Il cherchait une nouvelle voie", confie Marielle. Celle qu'ils ont trouvée semble parfaitement leur convenir. "Quand ils ont appris qu'Éric voulait vendre, les gens sur l'île se posaient des questions. Ils étaient un peu stressés. Ça les a rassurés

de voir que c'étaient des visages connus qui reprenaient l'affaire. On a été super bien accueillis. Les gens sont contents, nous aussi." Des patrons heureux, donc. Qui ont bénéficié, crise du Covid oblige, d'une avant-saison plutôt calme pour prendre leurs marques. "Pour l'instant, on ne change rien. On verra après une saison entière ce qu'on peut faire évoluer ou pas..."

3 employés l'hiver, 10 l'été

Éric, l'ancien propriétaire, a proposé à Marielle et Jérémie de les accompagner la première année pour les aider à prendre leurs marques. Car la vie d'épicier sur l'île d'Aix n'est pas de tout repos. Surtout quand on a deux filles en bas âge de 6 et 2 ans. Du matin jusqu'au soir, les allers-retours sur le continent s'enchaînent pour aller à la crèche,

puis récupérer les marchandises qui sont livrées par camion à la pointe de la Fumée. Il faut alors transvaser les palettes dans le 12 tonnes de l'épicerie, puis rapatrier le tout par le bac, en prenant soin de bien consulter les horaires de marée, qui viennent corser le tout. L'hiver, l'épicerie est ouverte 7 jours sur 7, mais uniquement le matin, de 9 h à 13 h, ce qui laisse à Marielle, Jérémie et Mounette (leur employée) un peu de temps pour souffler. L'été, changement de programme : ouverture permanente de 8 h à 21 h, du lundi au dimanche. De trois, ils passent alors à dix pour pouvoir tenir le rythme et enchaîner sans interruption les journées de travail. Marielle reconnaît volontiers que tout ça est "un peu chronophage". Sans doute le prix à payer pour réussir "le projet d'une vie". ■



— IL Y A 50 ANS —

"Aix, c'est aussi deux cents hectares et deux cents habitants, des pins, deux petits hôtels, deux grandes plages de sable fin et tout le reste n'est que beauté, confort et silence".

Sud-Ouest, 25 juillet 1971

LES PORTS DE L'ÎLE D'YEU SE REFONT UNE BEAUTÉ

Après le quai qui borde la mairie de l'île d'Yeu à Port Joinville, c'est le petit port de la Meule qui devrait être prochainement réaménagé. Des travaux conséquents, effectués avec minutie, qui montrent à quel point ces espaces portuaires sont essentiels à la vie insulaire.

OFFICE DE TOURISME DE L'ÎLE D'YEU



C'est la première chose que l'on aperçoit en arrivant sur une île, une sorte de porte d'entrée qui s'ouvre et se ferme à chaque arrivée et départ de bateau. Les ports en disent beaucoup sur les îles. À Port Joinville, il n'y a pas si longtemps, les passagers

de la compagnie Vendéenne qui débarquaient directement sur le quai de la mairie devaient parfois se croire à une autre époque. Voitures mal garées, trottoirs saturés, vélos dans tous les sens, embouteillages... "Les accès étaient très compliqués. On manquait d'espace", se souvient Bruno Noury, maire de l'île d'Yeu.

Un vaste programme de réaménagement du front de port est alors décidé par la mairie. Démarrés en 2015, et étalés sur plusieurs tranches, les travaux sont achevés en 2019. "On est passé des années 1970 à l'époque moderne", se félicite l' élu. Pour ce faire, rien n'a été laissé au hasard. La priorité a été de rétablir une circulation dans les deux sens et de supprimer les places de stationnement en épis qui prenaient beaucoup trop de place. Sur le quai de la mairie, les voitures se garent désormais parallèlement à la route et les temps de stationnement sont surveillés par des bornes lumineuses. L'espace ainsi libéré a permis d'agrandir les trottoirs et de fluidifier la circulation des piétons, notamment aux horaires d'arrivées des bateaux.

Clin d'œil au passé maritime

L'autre partie importante du chantier a été le réaménagement de la place La Pylaie qui jouxte la mairie. Un nouvel accès par un escalier central y a été réalisé, ainsi qu'une rampe qui contourne harmonieusement les murs en pierres. Sur les 10 arbres

qui encombraient la place et bouchaient la vue, il n'en reste plus que 3, dont les troncs sont désormais entourés par des bancs en fonte et fer forgé. Fabriqué sur place par un artisan, l'ensemble du mobilier urbain est inspiré des garde-corps de la mairie datant du XIXe siècle, y compris les range-vélos réalisés en forme de poisson. Une rose des vents a même été dessinée au pied de la place et des chênes lièges plantés sur les quais, en clin d'œil au passé maritime de l'île d'Yeu. Le maire, qui souhaitait "harmoniser l'espace" et créer "une continuité entre les deux parties du port", semble avoir gagné son pari. "Quand a eu lieu le premier coup de pioche, j'en ai pris plein la figure, il y a eu beaucoup de critiques, confie Bruno Noury. Maintenant, plus personne n'en parle. C'est comme si le quai avait toujours été comme ça." Un autre chantier important devrait démarrer prochainement : le réaménagement du petit port de la Meule, situé au sud de l'île. "Entre les voitures, les bus, les vélos, le petit train, les camions poubelles... c'est un peu compliqué par moments", constate l' élu. Les travaux, prévus pour 2022, devraient permettre d'enfouir le poste de relevage des eaux usées, d'installer de nouvelles toilettes avec accès PMR, de remplacer le goudron par des pavés et de



créer un accès direct à la chapelle en rallongeant le quai. "Le port a été amélioré par petites touches successives depuis les années 1970. Cette fois, on veut quelque chose de plus équilibré et de plus cohérent", indique Bruno Noury. L'endroit le plus visité de l'île d'Yeu mérite bien ce petit lifting. ■

— IL Y A 50 ANS —

"Grâce à ces travaux, les relations avec le continent pourront être plus fréquentes et la capacité de réception du port très largement accrue, ce qui ouvre la perspective du tourisme nautique dont on est en droit d'espérer beaucoup".

Ouest-France,
14 décembre 1977

LA DIGUE DU PHARE DE SEIN BIENTÔT CONSOLIDÉE

XAVIER DUBOIS



Construit en 2011 pour protéger Sein des violentes tempêtes hivernales, le prolongement de la digue du phare n'aura finalement pas résisté. Après études et sondages du sol, de nouveaux travaux doivent démarrer en septembre pour construire un nouvel ouvrage de protection. Et mettre ainsi à l'abri une zone vitale pour l'île.

Imaginez des galets qui traversent la route, jetés comme de simples fétus de paille par une mer en furie. C'est ce que vivent les Sénans à chaque grosse tempête. Entre 2008 et 2009, ils ont subi une série de dépressions hivernales rarement observées, qui a provoqué de nombreux dégâts sur l'île. Il fut alors décidé de prolonger la digue du Grand Phare située à l'extrémité ouest de Sein. Une zone particulièrement exposée aux assauts de la mer les jours de mauvais temps. C'est là que se situe la centrale de production d'eau potable, indispensable à la vie des habitants. Abrité sous un bâtiment, un osmoseur y produit chaque jour 150 m³ d'eau. On y trouve également une ancienne éclosierie dont les bassins sont désormais utilisés par une entreprise sénane, Les Coquillages de l'île de Sein, pour y élever des ormeaux. "C'est un endroit névralgique pour l'île qu'il faut absolument protéger", commente Didier Fouquet, maire de Sein. En 2011, le prolongement de la digue est achevé. Seul souci, les

fondations apparaissent rapidement sous-dimensionnées. "Il y a eu un sondage magnétique mais pas de carottage", précise l' élu.

Apparition de fissures

Résultat, sans vraiment savoir ce qui se trouve sous les galets, les fondations sont creusées à seulement quelques mètres de profondeur. Visiblement pas assez pour résister aux tempêtes de la mer d'Iroise. En 2017, la mairie constate "une érosion importante de l'ouvrage, l'apparition de fissures et l'affaissement du plancher de charpente". Depuis, "à chaque tempête, ça se dégrade", constate amèrement Didier Fouquet. Les derniers coups de vent de l'hiver 2020 ont donné le coup de grâce. Le prolongement de la digue menace désormais de s'effondrer dans la mer. En avril, la commune a donc missionné l'entreprise Ginger pour venir effectuer des sondages géotechniques et envisager différentes solutions. Une machine de plusieurs tonnes, montée sur chenilles, a été spécialement débarquée sur l'île pour cela. Au final, la solution retenue consistera à enfoncer à 12 mètres de profondeur



des pieux en acier d'un mètre de large. Les travaux, estimés à 700 000 €, devraient démarrer en septembre. Suffisamment tôt pour que l'île de Sein soit de nouveau prête à affronter les tempêtes l'hiver prochain. Et espérons-le, pour longtemps encore. ■

— IL Y A 50 ANS —

"Quand on la découvre ainsi posée au ras de l'eau, on a l'impression qu'une seule lame suffirait à l'emporter. Mais les tempêtes se succèdent plus furieuses les unes que les autres et Sein ne voit toujours pas sa fin."

Le Monde, mai 1972

HOUAT VEUT RETROUVER L' ODEUR DU PAIN FRAIS

Même si elle fonctionne encore pendant l'été, la boulangerie de l'île de Houat a éteint son four depuis plusieurs années. Hors saison, le pain vient désormais du continent. Mais une toute nouvelle boulangerie pourrait bientôt ouvrir ses portes. C'est en tout cas le projet porté par la mairie.

Une île sans pain. C'est ce que beaucoup d'insulaires redoutent. Les Houatais le vivent occasionnellement depuis que l'ancien boulanger de l'île est parti en retraite. Officiellement, c'était en 2016. Joseph Le Gurun, que tout le monde appelle Jojo sur l'île, a alors rendu son tablier après 43 ans de bons et loyaux services. Depuis, le pain est acheminé de Quiberon par le premier bateau du matin. Le problème, c'est que quand il y a une tempête, il n'y a pas de bateau. Et donc pas de pain. Cet hiver, avec le confinement, la situation ne s'est pas vraiment améliorée. Certaines rotations ont été un temps suspendues par la Compagnie Océane. Les Houatais ont alors dû se contenter d'avoir du pain

un jour sur deux. Pourtant, l'été dernier, le fournil de la boulangerie avait repris du service. Un jeune couple venu de Nantes avait alors rallumé le four, aidé par Jojo, le temps d'une saison. Ils ont accepté de revenir cette année. Mais la solution n'est que provisoire. "La boulangerie est devenue obsolète. Il faudrait racheter du matériel et tout refaire", indique Philippe Le Fur, le maire de Houat. Sans parler d'acquiescer également la petite maison qui abrite la boulangerie sur la place du bourg. "Ça coûterait trop cher", estime-t-il.

Deux laboratoires et deux appartements

Bien décidé à permettre à ses administrés de retrouver la bonne odeur du pain frais toute l'année,

le premier édile a eu une autre idée : "Construire une toute nouvelle boulangerie." Le terrain, qui appartient déjà à la mairie, a rapidement été trouvé. "Vous connaissez Houat ? C'est là où se trouve le jeu de boules, à côté de l'hôtel-restaurant La Sirène", indique le maire. Le bâtiment devrait être construit sur plusieurs niveaux. "Au rez-de-chaussée, il y aurait deux laboratoires, un pour la boulangerie et un autre pour la pâtisserie. Et à l'étage, deux appartements. Un pour les boulangers et un autre qu'on pourrait louer." En devanture du magasin, Philippe Le Fur imagine également une petite terrasse "sur laquelle on pourrait proposer des petits déjeuners". Reste à trouver des candidats. Le couple de boulangers qui vient faire la saison l'été serait partant pour l'aventure. "C'est vrai que l'hiver, c'est plus calme, mais si on lisse le chiffre d'affaires sur l'année, c'est économiquement viable", juge le maire. Le budget total du projet n'est pas encore chiffré précisément. Seule certitude, "c'est un



LAURINE CAMBOLY

investissement important pour la commune". Si tout se déroule comme prévu, la nouvelle boulangerie de Houat pourrait ouvrir ses portes dans un an. ■



— IL Y A 50 ANS —

"Autrefois, raconte une habituée, il n'y avait que trois passages par semaine. Sur l'île, un seul point d'approvisionnement, la coopérative tenue par les sœurs, où l'on trouvait de tout."

Le Monde, 10 août 1972

LA QUALITÉ DES EAUX DE GROIX SOUS CONTRÔLE PERMANENT



rendre utile. De là est née, il y a un an, l'association Rés'eau Mer. "L'idée c'est de créer un partenariat entre professionnels et scientifiques pour mieux connaître le milieu marin, faire un suivi de la qualité de l'eau et servir ainsi de sentinelle", explique Erwan Tonnerre. Le projet a convaincu tout le monde. À commencer par la mairie qui a mis à disposition un local situé dans le Pôle Mer, sur les quais de Port Tudy. Le club de plongée s'est également joint à l'aventure pour effectuer des prélèvements sous-marins. Tout comme les étudiants de l'Université de Bretagne Sud qui viennent régulièrement effectuer des stages au sein de l'association. Grâce au réseau et aux connaissances des uns et des autres, du matériel a été offert par Ifremer et plusieurs laboratoires universitaires. La société Nikon a même fourni gracieusement un microscope électronique dernière génération. Joli cadeau à près de 20 000 €.

Des eaux classées en catégorie A

Depuis la création de Rés'eau Mer, les eaux qui baignent l'île de Groix sont donc scrutées à la loupe. PH, température, étude des phytoplanctons, présence ou non de la Dinophysis, observation de la faune et de la flore : rien n'échappe à l'œil exercé des professionnels de la mer et des scientifiques. Des analyses validées par les autorités qui permettent également de conforter la très bonne qualité des eaux groisillonnes. "Nous sommes classés en catégorie A, c'est-à-dire excellente", indique Erwan Tonnerre. Un argument commercial de poids pour ceux qui, comme lui ou comme Julien Romagné, vivent des produits de la mer. De nouveaux projets pourraient d'ailleurs naître grâce au travail de Rés'eau Mer. "On peut très bien imaginer le développement d'une activité de production d'algues par exemple." Voir la création d'un espace



protégé, "une zone sanctuarisée qui permettrait de favoriser la reproduction de certaines espèces comme le homard", ajoute Erwan Tonnerre. Avant de préciser : "On veut préserver la nature tout en aidant à développer certaines activités. L'idée, c'est de devancer les attentes de l'État, de proposer des choses avant qu'on nous les impose." ■

— IL Y A 50 ANS —

"Groix reste, avant tout, une terre de marins pêcheurs et marins de commerce surtout. Une conserverie assure encore un nombre appréciable d'emplois."

Ouest-France, 9 juillet 1975

Ils veulent être des sentinelles pour préserver l'excellente qualité des eaux qui baignent l'île tout en participant au développement des activités maritimes. C'est ainsi que sur Groix professionnels de la mer et universitaires à la retraite ont créé l'association Rés'eau Mer.

C'est l'histoire d'une rencontre. Celle entre des professionnels de la mer et des scientifiques à la retraite. L'histoire se passe sur l'île de Groix. D'un côté, Erwan Tonnerre, gérant de l'entreprise

Groix haliotis, spécialisée notamment dans l'élevage d'ormeaux, et Julien Romagné, qui a repris en 2018 l'exploitation des moules de Groix. De l'autre, une poignée d'anciens chercheurs universitaires résidant sur l'île et qui avaient visiblement envie de se

YANNICK LE GAL



BELLE-ÎLE : "LES MAISONS DOIVENT RESTER DES LIEUX D'HABITATION"



BELLE-ÎLE-EN-MER

8 400 HECTARES
5 426 BELLILLOIS

Le constat vaut pour toutes les communes. Sur les îles du Ponant, il devient de plus en plus difficile de se loger à l'année, encore plus d'accéder à la propriété. Exemple avec Belle-Île-en-mer, qui compte aujourd'hui plus de 70 % de résidents secondaires.

Comment répondre à la demande de logement sur les îles ? C'est sans doute l'une des questions les plus complexes à résoudre pour les élus insulaires. Belle-Île a beau être la plus grande et la plus peuplée des 15 îles du Ponant, elle n'échappe pas au problème. "Ça devient très préoccupant. On n'arrive plus à loger nos habitants", s'inquiète Annaïck Huchet, maire de Bangor et présidente de la communauté de communes de Belle-Île (CCBI). Pour illustrer son propos, la responsable prend l'exemple de deux programmes immobiliers mis en place sur sa

commune, et qui proposaient des locations avec accès à la propriété pour des résidents permanents. Sur le premier lotissement, une dizaine de maisons construites dans les années 1990, "presque tous les volets sont fermés en hiver. Je pense que 90 % des maisons ont été revendues à des résidents secondaires", constate Annaïck Huchet. Quant au deuxième programme, qui date des années 2010, sur les 6 maisons en location accession, 2 ont déjà été revendues et une troisième devrait l'être très prochainement. Du coup, la mairie de Bangor s'interroge. "On se demande si on ne devrait pas l'acheter pour la

réserver à des résidents permanents. Mais ce n'est pas notre vocation non plus", explique l'élue. En attendant, Madame le maire s'attriste de voir partir sur le continent de jeunes Bellillois qui n'arrivent pas à se loger sur leur caillou.

Des logements vides les 3/4 de l'année

Bangor ne dispose actuellement que de 9 logements communaux. "Ce n'est pas grand-chose", reconnaît Annaïck Huchet. En tout cas largement pas assez pour répondre à la demande. Une offre locative insuffisante, des tarifs de vente très élevés pour une population qui, contrairement à l'imaginaire collectif, n'est pas plus riche que sur le continent (bien au contraire si l'on prend en compte le surcoût de la vie insulaire), peu de terrains disponibles à la construction, un véritable mille-feuille administratif qui bloque nombre de projets :

la question du logement pour les résidents permanents sur Belle-Île paraît effectivement insoluble. Mais Annaïck Huchet a peut-être trouvé la solution, du moins une piste de réflexion. "Il faut arrêter de considérer le logement du seul point de vue fiscal mais d'une façon plus éthique. Les maisons doivent rester des lieux d'habitation. Est-ce normal que des logements restent vides les 3/4 de l'année ?", s'interroge-t-elle. Et d'appeler les élus nationaux à s'emparer du problème pour légiférer et "redonner aux maisons leur fonction première". À Belle-Île aujourd'hui, comme sur toutes les îles du Ponant, plus de 70 % des habitations sont des résidences secondaires, souvent fermées de septembre à juin, ou louées simplement à la semaine. 70 % de maisons vides pour des dizaines de demandes de logement, il y a effectivement matière à réflexion. ■

— IL Y A 50 ANS —

"Si l'on connaît des îles qui défendent jalousement leur insularité et ne reçoivent qu'avec méfiance "les gens du continent", il en est d'autres, comme Belle-île, qui ont choisi de se livrer sans arrière-pensée au tourisme".

Le Monde, 15 février 1964





#SALUT LA COMPAGNIE

- 10 %*
avec le code
JAIP21



Des lignes maritimes du réseau de transport de la Région Bretagne **BREIZHGO** 

* Offre non cumulable, valable sur billets passagers plein tarif jusqu'au 2 janvier 2022.

Conception : Agence SVAC - Photographie : Morgan Talavault



LIONELLE SAUX

BRÉHAT VEUT MIEUX ACCUEILLIR SES TOURISTES

Sélectionnée par la Région Bretagne parmi les sites d'exception naturels et culturels, l'île de Bréhat réfléchit à différentes solutions pour faciliter la venue et le cheminement des visiteurs sur l'île. L'objectif n'étant pas de réduire le nombre de touristes, mais surtout de mieux les accueillir.

Un an et demi après le début de la crise sanitaire liée au coronavirus, l'image semble dater d'une autre époque. Des milliers de touristes qui débarquent sur l'île de Bréhat et déambulent dans les ruelles, serrés les uns contre les autres, à la recherche d'une table de restaurant disponible ou d'un vélo à louer. Au plus fort de la saison, Bréhat voit défiler près de 10 000 visiteurs dans une seule

journée ! Il faut alors plus d'une heure de voiture pour parcourir les 8 km qui séparent Paimpol de la pointe de l'Arcouest, zone d'embarquement des navires. L'île, qui compte 350 habitants à l'année, frôle alors la saturation. "Certains jours, ça devient très compliqué, constate Stephan Morlevat, conseiller municipal en charge du tourisme. Les gens sont mal informés, ils se suivent les uns les autres sans vraiment savoir où aller. Les restaurants sont archis

complets. Les loueurs de vélo sont pris d'assaut. C'est insupportable pour tout le monde, pour les touristes comme pour les habitants." Bréhat victime de son succès ? Premier site naturel classé du territoire national en 1907, l'île figure parmi les trois îles les plus fréquentées de Bretagne et compte environ 400 000 visiteurs par an, dont 40 % pendant la période estivale. C'est pour mieux réguler ce flux et éviter les pics de surfréquentation que la mairie a été sélectionnée par la région Bretagne dans le cadre de son dispositif d'aide réservé aux "sites d'exception naturels et culturels".

Mieux comprendre le flux des visiteurs

"L'objectif principal est d'améliorer l'accueil des visiteurs à chaque étape de leur parcours : le transport, l'hébergement, la

restauration, les activités...", explique Stephan Morlevat. Qui précise : "On ne veut pas avoir moins de touristes mais on veut mieux les accueillir, et les inciter si possible à décaler leur séjour sur une plus longue période." Dans cette optique, la mairie de Bréhat a décidé différentes actions pour l'année 2021 : l'achat d'un panneau lumineux d'information installé à la pointe de l'Arcouest, l'acquisition d'un chalet servant à renseigner les touristes au plus près du débarcadère à Port-Clos, ou encore l'augmentation du nombre de toilettes mis à la disposition des visiteurs. Des compteurs journaliers ont également été installés aux 4 coins de l'île afin d'observer le flux des piétons et des vélos et comprendre ainsi leurs cheminements. En fonction des résultats obtenus, une nouvelle signalétique devrait



être mise en place pour la saison 2022. Elle permettra de faciliter le parcours des touristes sur l'île, de mieux identifier les sites fragiles et de faire respecter les éco-gestes. ■

— IL Y A 50 ANS —

"Tout est loué en août depuis belle lurette et il reste sept locations pour juillet !"

Ouest-France, 15 juin 1973

À HÆDIC, QUAND LE RONGEUR N'EST PLUS LÀ, LES OISEAUX DANSENT

Depuis quelque temps, Hœdic semble connaître une recrudescence d'oiseaux. Probablement la conséquence positive du confinement imposé par la crise sanitaire. Mais peut-être aussi le résultat d'une vaste campagne de dératisation menée sur l'île en 2019.

De mémoire d'Hœdicais, on n'en avait jamais aperçu jusqu'ici : un Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*). Une espèce d'oiseau limicole facilement reconnaissable à sa longue huppe noire qu'il porte fièrement sur la tête et à ses couleurs caractéristiques : vert sur les parties supérieures et blanc sur le dessous. "On les a observés pour la première fois l'année dernière et ils sont revenus cette année", confirme Émilie Moisdon, garde littorale. Un autre oiseau est venu profiter du calme d'Hœdic pour venir y faire son nid cet hiver : un Goéland marin (*Larus marinus*). Plutôt fréquent sur le littoral il est vrai. Pourtant, "c'est la première fois que je le vois nicher sur l'île", indique Émilie Moisdon.

Le confinement serait-il la cause de ces observations ornithologiques ? Probablement, même si à Hœdic, les habitants vous diront que les hivers sont toujours un peu confinés, coronavirus ou pas. Mais il y a aussi la présence en forte augmentation des Gravelots à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*). Une espèce protégée, en voie d'extinction, dont on fait un suivi très précis sur l'île : identification des individus, comptage des nids, suivis des pontes, observation des oisillons à l'envol...

Impact sur toute la chaîne écologique

Là encore, le constat est clair : "On en a vu beaucoup plus cette année", affirme la garde littorale. Une autre raison que celle

du confinement pourrait expliquer cette soudaine augmentation des oiseaux sur Hœdic : la campagne de dératisation menée en 2019. Pendant 2 mois, en septembre et octobre, des milliers de pièges avaient été répartis aux 4 coins de l'île pour éradiquer le rat surmulot. Depuis, plus aucune trace du rongeur. "Ça s'est tout de suite ressenti. Des invertébrés aux petits mammifères, l'impact sur toute la chaîne écologique est énorme", constate Émilie Moisdon. Particulièrement friand des œufs d'oiseaux, le surmulot l'est aussi des bébés lapins. La disparition du rongeur expliquerait donc la recrudescence des volatiles, mais aussi l'essor des lapereaux constaté au début du printemps. "Ça m'a sauté aux yeux, je n'en avais jamais vu autant", témoigne la garde littorale. Mêmes effets bénéfiques, paraît-il, dans les poulaillers, où les poules hœdicaises peuvent désormais couver tranquillement. Après Sein, Molène et Hœdic, la prochaine campagne de dératisation devrait se dérouler sur l'île de Houat en 2022. ■



ERWAN FRESSINAUD

— IL Y A 50 ANS —

"59 espèces terrestres peuvent être considérées nicheuses certaines ou potentielles entre 1970 et 1995 sur les îles et îlots de l'archipel Houat-Hœdic. Nicoleau-Guillaumet en 1975 en notait 35 sur Houat et 41 sur sa voisine Hœdic".

Revue Ar Vran, 1999



PLONGER AUX GLÉNAN ET VIVRE EN AUTONOMIE



Il n'y a pas que la voile qui se pratique aux Glénan. On peut aussi y apprendre à plonger. D'avril à septembre, des stages y sont organisés par le CIP (Centre international de plongée) à l'occasion desquels on découvre aussi la vie insulaire et le respect des éco-gestes.

Lhistoire raconte que Roger Weigel soulevait des voitures avec ses dents. Décédé en 2014 à l'âge de 84 ans, ce lutteur de foire, acrobate, pisteur de haute montagne, navigateur,

scaphandrier, poète... est surtout connu pour avoir fondé en 1960 le Centre International de Plongée des Glénan (CIP pour les initiés). Depuis, la réputation du club a largement dépassé les frontières de la Bretagne pour devenir une

véritable référence dans le milieu. Son ancrage au cœur de l'archipel des Glénan n'y est sans doute pas pour rien. Les vastes étendues maritimes qui bordent les 9 îles principales et leurs îlots offrent aux plongeurs des conditions exceptionnelles. "C'est très riche, il y a de gros reliefs, des paysages majestueux et une visibilité qui peut atteindre 20 mètres", détaille Vincent Gourhant, directeur du centre depuis le 1er mars. Mais attention : "Ça se mérite", précise-t-il aussitôt. L'avantage, c'est que dans ce grand labyrinthe que constituent les Glénan, "on peut toujours se protéger d'un côté ou de l'autre". Débutants ou confirmés, le CIP accueille en moyenne 500 plongeurs par an. Les formations à la semaine se déroulent du lundi au dimanche, en immersion totale. "C'est le côté insulaire. Les stagiaires n'ont pas besoin de chercher une place de parking avant d'aller plonger ou d'aller faire leurs courses le soir comme sur le continent. On dîne jeune et on dîne tous ensemble sur une grande table, chacun donne un coup de main. C'est

une vraie expérience de vie en communauté", souligne Vincent Gourhant. Manger, plonger, dormir. Et profiter le soir, quand les derniers bateaux repartent vers Concarneau ou Bénodet, d'une vie qui ressemble un peu à celle de Robinson Crusoe.

Obligation de finir son verre

Les stagiaires sont d'ailleurs prévenus dès leur arrivée des conditions de vie particulières qu'implique l'insularité. "On leur explique comment fonctionne le tri des déchets, on leur demande de ne pas rester 3 heures sous la douche et de terminer leur verre d'eau quand ils se servent au robinet." Les logements sont équipés de 6 poubelles différentes pour le tri. L'eau potable est livrée par la mairie de Fouesnant dans une cuve de 1 000 litres. Pour les douches et le nettoyage, il faut tirer de l'eau du puits. Les toilettes sont des toilettes sèches dernière génération à lombricompostage. Quant à l'électricité, elle est produite presque exclusivement grâce au vent et au soleil à partir d'une éolienne et de panneaux photovoltaïques. Pour optimiser sa consommation et éviter de trop tirer sur les batteries, la station de gonflage, qui permet de recharger en air les bouteilles de plongée, a une capacité de stockage 5 fois supérieure à la normale et



se met en marche quand le réseau n'est pas sollicité, principalement la nuit. Finalement, venir plonger aux Glénan, ce n'est pas simplement aller observer quelques jolis poissons sous l'eau. C'est aussi, apprendre à vivre en autonomie. Au plus près de la nature. ■

— IL Y A 50 ANS —

"Pour s'isoler dans l'île sans eau, ou presque, sans téléphone, sans électricité, sans aucun confort, il faut être un amoureux de la mer et de ses fonds, en même temps qu'un amoureux du sport"

Ouest-France, 25 août 1971



OFFICE DE TOURISME DE OUESSANT

ÉTÉ COMME HIVER, BIENVENUE À OUESSANT

Très peu saturée l'été grâce à son éloignement, Ouessant attire de plus en plus de visiteurs hors saison. Il faut dire que l'île d'Iroise propose pléthore d'activités et de possibilités d'hébergements.

O n la désigne souvent comme "une île du bout du monde". L'expression semble un peu exagérée. Située à 1 h 30 de bateau du Conquet, escale comprise à Molène, Ouessant n'est pas si lointaine que cela. Malgré tout, son relatif isolement la protège sans doute de la surfréquentation touristique que l'on connaît sur d'autres îles. "Notre éloignement nous sauve", confie Marie-Noëlle Miniou, adjointe à la mairie et vice-présidente de l'office de tourisme. L'île finistérienne attire tout de même quelques dizaines de milliers de touristes l'été. Mais il

est vrai qu'en dehors des heures d'arrivée des bateaux, et du va-et-vient des navettes dans le bourg de Lampaul, "on n'a jamais la sensation qu'il y a trop de monde. Les gens s'en étonnent même", constate l'élue. Rarement saturée en juillet et août, Ouessant attire de plus en plus de touristes hors saison. Les chiffres de la compagnie maritime Penn Ar Bed parlent d'eux-mêmes. "Pour la période de février, mars, avril, septembre et octobre, on est passé de 74 000 passagers en 2014 à 84 000 en 2019, soit 10 000 passagers en plus", indique Pauline Bourda, chargée de communication à l'office de tourisme. Il faut

dire que l'île a toutes les cartes en main pour attirer le visiteur. Trois établissements hôteliers fraîchement rénovés, 36 chambres d'hôtes, plusieurs hébergements collectifs dont une auberge de jeunesse, un camping, plus d'une centaine de maisons à louer : les solutions ne manquent pas pour ceux qui souhaiteraient venir découvrir Ouessant sur plusieurs jours.

Prendre son temps

Qui sont-ils d'ailleurs ces touristes qui optent pour le hors-saison ? "Ce sont des gens qui ont davantage de temps et qui viennent rarement à la journée. Ils sont souvent curieux de l'histoire de l'île. Ils veulent s'imprégner de la vie insulaire et posent beaucoup de questions", observe Pauline Bourda. "L'été, on travaille tous à fond. C'est difficile de bavarder avec les gens", admet de son côté Marie-Noëlle Miniou. À l'automne ou au printemps, le

rythme n'est assurément pas le même à Ouessant. Pour autant, la vie ne s'arrête jamais. Même en plein cœur de l'hiver, les visiteurs trouveront toujours un restaurant ou un bar d'ouvert, ce qui n'était pas toujours le cas il y a encore quelques années. Désormais, l'office de tourisme, qui organise régulièrement des bilans de saison avec les professionnels, réalise chaque semaine un planning des restaurants ouverts qui est affiché en vitrine et largement diffusé sur Internet. Côté loisirs et animations, difficile de s'ennuyer sur l'île tellement la liste des propositions est longue : deux musées ouverts toute l'année, des balades découvertes organisées par une guide insulaire, des visites commentées en minibus, des sorties en mer en kayak ou sur l'ancien canot de sauvetage François-Morin, la découverte du phare du Stiff, un club de plongée, un club de voile... "On peut aussi tout simplement profiter des boutiques et de la vie du bourg", conseille Pauline Bourda. Amis des îles, simples curieux, en juillet et en août, comme en novembre ou en février, Ouessant vous attend. ■

OUESSANT

1558 HECTARES
835 OUESSANTINS

— IL Y A 50 ANS —

"Les touristes, comme les oiseaux migrateurs, quittent massivement les îles dès que les beaux jours disparaissent."

Le Moniteur des Travaux publics et du Bâtiment, 4 mai 1981



ALLEZ VIENS, on t'emmène

sur les îles d'Ouessant, Molène et Sein



VOYAGEZ À TARIF PROMO

Découvrez nos plans sur notre site **pennarbed.fr**

Des lignes maritimes du réseau de transport de la Région Bretagne **BREIZHGO** Région BRETAGNE



CHAUSEY : UN FRAGILE ÉQUILIBRE ENTRE TOURISME ET ENVIRONNEMENT



Ancré au large de Granville, Chausey est souvent présenté comme un joyau de la Manche. Mais entre tourisme, rareté de l'eau et traitement des déchets, l'archipel est aussi un patrimoine fragile qui pourrait être menacé par la surfréquentation touristique.

Trop de touristes à Chausey ? "Certains brandissent le chiffre de 3 000 passagers par jour. Je ne sais pas d'où cela vient mais c'est inexact", précise d'emblée Stéphane Sorre, président de Granville Terre et Mer, la communauté de communes dont dépend l'archipel. Les chiffres officiels que présente l'élu sont, il est vrai, sensiblement différents. En juillet, les vedettes Jolie France, société privée qui dessert Chausey, transportent en moyenne 731 personnes par jour, le chiffre passe à 748 au mois d'août avec quelques hausses passagères de fréquentation. "Sur une dizaine de jours, on dépasse les 1 000 passagers", indique Stéphane Sorre. Qui ajoute : "Il faudrait faire en sorte que la saison soit la plus étalée possible pour éviter ce genre de pics". Si on reste loin effectivement des 3 000 allers-retours quotidiens évoqués plus haut, la fréquentation touristique sur l'archipel n'en demeure pas moins une source d'inquiétude. En à peine 10 ans, le nombre de visiteurs a augmenté de 25 %, passant de 68 500 par an en 2011, à 86 000 en 2019. Un phénomène qui soulève forcément

"des enjeux importants pour la gestion de l'eau, de l'assainissement ou des déchets", commente le responsable.

Sensibiliser les visiteurs

Commençons par l'eau. Privé de nappe phréatique, Chausey est alimenté en eau potable transportée en bateau depuis Granville. Pour les autres usages, un certain nombre d'habitations récupèrent l'eau de pluie sur leur toit, à laquelle s'ajoutent de précieux mètres cubes livrés chaque semaine par les services municipaux. Mais l'eau demeure un bien rare sur l'archipel. Pour augmenter les volumes tout en diminuant la consommation, il est envisagé de développer les systèmes de récupération, et de tester de nouvelles toilettes sèches, dit à lombricompostage. Des toilettes dernière génération qui ont déjà fait leurs preuves ailleurs, notamment aux Glénan, où la consommation d'eau a été divisée par 10 depuis leur installation. Sur la question des déchets, la communauté de communes et la mairie de Granville, réunies au sein d'un même comité de pilotage, souhaitent développer des solutions

de broyages des déchets verts sur place "pour éviter de les ramener sur le continent, ce qui est aberrant". Et renforcer les capacités de tri, sans tomber dans l'excès non plus, "sinon ça ne fera qu'augmenter la quantité des déchets". "Si je viens à la journée avec mon pique-nique, je repars avec. Et si je viens séjourner sur l'île, j'évite de prendre 3 douches par jour. Ce sont quelques gestes simples qu'il faut rappeler aux visiteurs", souligne Stéphane Sorre. Reste la question de la surfréquentation des centaines d'îlots que compte l'archipel par les embarcations privées. Un problème

bien réel sur lequel le président de Granville Terre et Mer avoue ne pas avoir de solution toute faite. "Il faut être pragmatique. À l'heure d'aujourd'hui, elle n'existe pas." Mais l'élu l'assure : "La prise de conscience, elle, est bien là". Autrement dit, un jour ou l'autre, il faudra bien réussir à limiter l'afflux des plaisanciers pour préserver l'environnement de l'archipel et les activités économiques qui en dépendent, notamment la conchyliculture, particulièrement sensible aux pics de pollutions provoquées par le rejet des eaux usées des embarcations privées. ■

— IL Y A 50 ANS —

"Cette année encore nous avons reçu de nombreuses doléances et lettres de vacanciers qui ont été surpris de ne pas trouver de toilettes aux îles de Chausey. Ce problème, dont la municipalité a longuement étudié le dossier, sera-t-il solutionné un jour ?"

Ouest-France, 24 août 1970

Des savoir-faire 100% insulaires



Près de 60 **entrepreneurs** de tous secteurs d'activité adhérent à la marque **Savoir-Faire des Îles du Ponant**.

En consommant un produit ou un service **Savoir-faire des îles du Ponant**,

- ➔ vous découvrez nos **savoir-faire insulaires**,
- ➔ vous soutenez nos activités et nos **emplois**,
- ➔ vous faites vivre les îles **toute l'année**.

www.savoirfaire-ilesduponant.com



INFOS ET TRANSPORTS

CHAUSEY

Mairie de Granville
02 33 91 30 00

Office de Tourisme de Granville
02 33 91 30 03

A l'année

Compagnie Jeune et Jolie France II
Au départ de Granville
02 33 50 31 81

En saison

Compagnie Corsaire
Au départ de Saint Malo et Dinard
08 25 13 81 00 (0,05€/appel + prix appel)

BREHAT

Mairie de Bréhat
02 96 20 00 36

Office de Tourisme de Bréhat
02 96 20 04 15

A l'année

Vedettes de Bréhat
Au départ de la pointe de l'Arcouest
02 96 55 79 50

En saison

Armor Navigation
Au départ de Perros-Guirec
02 96 91 10 00

Sur Mer Bréhat
Au départ de la pointe de l'Arcouest
06 37 65 91 71

BATZ

Mairie de Batz
02 98 61 77 76

Office de Tourisme de Roscoff,
accueil touristique à l'année à l'île de Batz
02 98 61 12 13

A l'année

Compagnie Finistérienne Vedettes de l'île de Batz
Au départ de Roscoff
02 98 61 78 87

Compagnie Armein
Au départ de Roscoff
02 98 61 75 47

Compagnie Armor Excursions
Au départ de Roscoff
02 98 61 79 66

OUESSANT

Mairie de Ouessant
02 98 48 80 06

Office de Tourisme de Ouessant
02 98 48 85 83

A l'année

Compagnie Penn ar Bed (DSP)
Au départ de Brest et Le Conquet.
Départ de Camaret en saison
02 98 80 80 80

Compagnie Finist'air - avion (DSP)
Au départ de Brest
02 98 84 64 87

En saison

Finist'mer
Au départ du Conquet, de Camaret et de Lanildut d'avril à septembre
08 25 13 52 35 0.20€/min

MOLENE

Mairie de Molène
02 98 07 39 05

Point information touristique à la mairie (toute l'année) ou à la gare maritime (en saison)
02 98 07 39 47

A l'année

Compagnie Penn ar Bed (DSP)
Au départ de Brest et Le Conquet.
Départ de Camaret en saison
02 98 80 80 80

En saison

Finist'mer
Au départ du Conquet de Juin à Septembre
08 25 13 52 35 0.20€/min

ILE DE SEIN

Maire de Sein
02 98 70 90 35

Point information touristique à la mairie
02 98 70 90 35

A l'année

Compagnie Penn ar Bed (DSP)
Au départ de Sainte Evette, proche Audierne
02 98 70 70 70

En saison

Finist'mer
Au départ d'Audierne de Juillet à mi-septembre
08 25 13 52 35

LES GLENAN

Mairie de Fouesnant - Les Glénan
02 98 51 62 62

Office de Tourisme de Fouesnant
02 98 51 18 88

A l'année

Vedettes de l'Odet (DSP)
Liaisons saisonnières au départ de Fouesnant (Beg-Meil), Bénodet, Port-La-Forêt, Concarneau, Loctudy et Quimper.
02 98 57 00 58

GROIX

Mairie de Groix
02 97 86 80 15

Office de Tourisme de Lorient Bretagne sud
Bureau d'accueil touristique sur l'île - gare maritime
02 97 84 78 00

A l'année

Compagnie Océane (DSP)
Au départ de Lorient
0820 056 156 (0,12€/min)

En saison

Compagnie Escal Ouest
Au départ de Lorient, entre mai et septembre
02 97 65 52 52

Laïta croisière
Au départ de Ploemeur, en saison
06 50 75 39 90

BELLE-ILE-EN-MER

Mairie de Le Palais
02 97 31 80 16

Mairie de Bangor
02 97 31 84 06

Mairie de Locmaria
02 97 31 70 92

Mairie de Sauzon
02 97 31 62 79

Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer
02 97 31 81 93

A l'année

Compagnie Océane (DSP)
Au départ de Quiberon
0820 056 156 (0,12€/min)

En saison

Navette Iliens (transport à la voile)
Au départ de Quiberon
07 67 78 99 88

Compagnie du Golfe

Au départ de Vannes, en saison
02 97 67 10 00

Navix

Au départ de Vannes, Le Croisic, La Turballe en saison
02 97 46 60 00

Les vedettes du Golfe

Au départ de Vannes et Port Navalo de mars à octobre
02 97 44 44 40

Compagnie Finist'air - avion
Au départ de Vannes ou Brest
02 98 84 64 87

HOUAT

Mairie de Houat
02 97 30 68 04

Office de Tourisme - mairie de Houat

Point information à la gare maritime en saison

A l'année

Compagnie Océane (DSP)
Au départ de Quiberon
0820 056 156 (0,12€/min)

En saison

Navix
Au départ de Vannes, Port Navalo, Locmariaquer, Le Croisic, La Turballe en saison
02 97 46 60 00

Vedettes du Golfe
Au départ de Vannes et Port Navalo de mars à octobre
02 97 44 44 40

Vedettes Angelus
Au départ de Locmariaquer et Port Navalo en saison
02 97 57 30 29 (Locmariaquer)
02 97 49 42 53 (Port Navalo)

HÆDIC

Maire de Hædic
02 97 52 48 88

Office de Tourisme - mairie de Hædic

Point information à la gare maritime en saison

A l'année

Compagnie Océane (DSP)
Au départ de Quiberon
0820 056 156 (0,12€/min)

En saison

Navix
Au départ de Vannes, Port Navalo, Locmariaquer, Le Croisic, La Turballe en saison
02 97 46 60 00

Vedettes du Golfe

Au départ de Vannes et Port Navalo de mars à octobre
02 97 44 44 40

Vedettes Angelus

Au départ de Locmariaquer et Port Navalo en saison
02 97 57 30 29 (Locmariaquer)
02 97 49 42 53 (Port Navalo)

ILE-AUX-MOINES

Mairie île-aux-moines
02 97 26 32 61

Office de Tourisme de Vannes - Golfe du Morbihan
02 97 47 24 34

Bureau d'accueil touristique sur l'île d'avril à septembre
02 97 26 32 45

A l'année

Izenah croisière
Départ de Port-Blanc (Baden) et Arradon en saison
02 97 26 31 45 ou 02 97 57 23 24

En saison

Vedettes du Golfe
Au départ de Vannes, Port Navalo, Locmariaquer de Mars à Octobre
02 97 44 44 40

Vedettes Angelus
Au départ de Locmariaquer, Quiberon et Port Navalo
02 97 57 30 29 (Locmariaquer)
02 97 49 42 53 (Port Navalo)

Navix
Au départ de Vannes, Port Navalo, Locmariaquer, Auray, La trinité sur mer
02 97 46 60 00

Le passeur des îles
Au départ de Kerners (Arzon)
02 97 46 43 85

ILE D'ARZ

Mairie de l'île d'Arz
02 97 44 31 14

Office de Tourisme de Vannes - Golfe du Morbihan
02 97 47 24 34

A l'année

Bateau-bus du Golfe (DSP)
Au départ de Vannes (gare maritime) et Séné (Barrac'h)
En hiver, départ de Vannes-Conleau
02 97 44 44 40

En saison

Izenah croisières
Au départ de Port Blanc
02 97 26 31 45

Le passeur des îles
Au départ de Port Navalo et Locmariaquer en saison
02 97 46 43 85

Vedettes Angelus
Au départ de Locmariaquer, Quiberon et Port Navalo en saison
02 97 57 30 29 (Locmariaquer)
02 97 49 42 53 (Port Navalo)

Navix

Au départ de Vannes, Port Navalo, Locmariaquer, Auray, La trinité sur mer en saison
02 97 46 60 00

ILE D'YEU

Mairie de l'île d'Yeu
02 51 59 45 45

Office de Tourisme de l'île d'Yeu
02 51 58 32 58

A l'année

Compagnie Yeu Continent (DSP)
Au départ de Fromentine
02 51 49 59 69

En saison

Compagnie Vendéenne
Au départ de Fromentine, Saint-Gilles-Croix-de-Vie et l'île de Noirmoutier en saison
02 51 60 14 60

ILE D'AIX

Mairie de l'île d'Aix

Office de Tourisme de Rochefort Océan, antenne à l'île d'Aix
05 46 83 01 82

A l'année

Service maritime de l'île d'Aix (DSP)
Au départ de Fouras
0 820 16 00 17 (0,15€/min)

En saison

Croisières Fourasines
Départ de Saint-Nazaire sur Charente et de Rochefort
05 46 84 02 42

Croisières inter-îles
Départ de La Rochelle, île d'Oléron, île de Ré, La-Tranche-sur-Mer
0 825 135 500 (0,15€/min)

Croisières Alizé
Départ de La Tremblade
06 63 59 94 73

Navipromer
Départ de La Rochelle
05 46 34 40 20

Croisières Les Vedettes Oléronaises
Départ de l'île d'Oléron
0285 135 500 (0,15€/min)

Saint Denis Croisières
Départ de l'île d'Oléron
05 46 85 00 42

Édité par : Association Les Îles du Ponant

Directeur de la publication : Denis Palluel

Coordination éditoriale : Denis Bredin - Jean-Benoît Beven
Rédaction : Jean-Benoît Beven (Blue Nova)

Conception graphique : David Yven
Imprimé chez IMPRAM, ZA BP6 22140 Cavan

Finistair

Brest - Ouessant
TOUTE L'ANNÉE
Rotations quotidiennes

Brest - Belle-Île
Vannes - Belle-Île
DU 15 MAI AU 02 OCTOBRE
2 rotations par semaine

www.finistair.fr

1971 – 2021 : LES ÎLES DU PONANT FÊTENT LEURS 50 ANS



Les îles du Ponant
C'EST 50 ANS VERS LA MER 1971-2021



En 1971, les îles connaissent un dépeuplement constant en raison des difficultés liées à la vie insulaire. C'est dans ce contexte de déclin démographique qu'est créée l'association Les Îles du Ponant. 50 ans plus tard les évolutions sont nombreuses, et dans presque tous les domaines. A commencer par la reconnaissance d'une véritable spécificité insulaire.

Le 24 avril 1971, à l'issue d'une assemblée générale organisée à Lorient, naît l'Association pour la Promotion des Îles du Ponant (APIP). Créée à l'initiative d'élus, parmi lesquels Christian Bonnet, député du Morbihan et conseiller général de Belle-Île-en-Mer, André Colin, conseiller général d'Ouessant et Joseph Yvon, conseiller général de Groix, l'association se donne pour mission de défendre la vie insulaire et d'assurer le développement économique de ces petits territoires dispersés le long de la Manche et de l'Atlantique. Les îles du Ponant comptent alors 29 000 habitants*. Depuis le début du XXe siècle elles font face à une chute démographique constante, due au déclin de leurs activités traditionnelles (pêche, agriculture) et à l'émergence d'une nouvelle activité qui bouscule leurs territoires : le tourisme (lire encadré ci-contre). En 1971, la raison d'être de l'APIP est donc de maintenir la vie sur les îles. Avec un objectif principal : améliorer les services de transport maritime, véritable cordon ombilical qui relie les îles au continent. En 1973, au "P" de "Promotion" s'ajoute le "P" de "protection", pour souligner l'importance qu'elle accorde

désormais à la préservation de l'environnement insulaire. Enfin, en 2002, pour marquer son caractère général et son rôle à l'interface entre les communes insulaires et les pouvoirs publics, elle devient "Les îles du Ponant" (AIP). La structure réunit treize îles : Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Groix, Belle-Île-en-Mer, Houat, Hoëdic, Arz, l'Île-aux-Moines, Yeu, Aix, et deux archipels : Chausey et les Glénan.

Cinquante ans plus tard

Aujourd'hui, le déclin démographique sur les îles du Ponant semble enrayé. La population s'est stabilisée. Elle s'élevait à 16 351 habitants en 2018 (INSEE). Les contraintes insulaires sont davantage prises en considération par les pouvoirs publics et des adaptations permettent de mieux répondre aux besoins spécifiques des habitants. C'est ainsi, par exemple, qu'a été créé, en 1975, le Collège des îles du Ponant, établissement d'un nouveau type, puisque ce sont les enseignants qui se rendent sur les îles pour assurer la formation des jeunes îliens. Sur la question de l'environnement, les îles continuent à faire l'objet de nombreux projets de conservation et de restauration. La gestion des

ressources (eau, déchets, foncier...) ainsi que les transitions écologiques et énergétiques viennent également compléter ces actions de préservation dans une perspective de développement durable. Le tourisme, quant à lui, s'est imposé comme une activité économique dominante, devenant le premier secteur créateur d'emplois. Il faut cependant souligner que le secteur primaire connaît depuis quelques années un certain regain d'intérêt. De

nombreux entrepreneurs participent eux aussi à la valorisation de leur territoire par la pêche, l'agriculture mais aussi l'artisanat. C'est pour soutenir ces démarches créatrices d'emplois qu'a été créée la marque "Savoir-faire des îles du Ponant", véritable outil de promotion de l'économie locale.

Et demain

Si les objectifs de l'association sont restés globalement les mêmes, les priorités ont pu évoluer au gré des changements socio-économiques. Ainsi, la problématique du logement a pris de l'importance dans un contexte de hausse du prix du foncier. Plus récente, mais tout aussi fondamentale que les transports, la question des télécommunications et du lien numérique avec le reste du monde a permis de mettre l'accent sur les technologies à développer pour faciliter les relations dans de nombreux domaines : démarches administratives, éducation, santé, télétravail... La reconnaissance des particularités des îles, liées principalement à leur position géographique, a également largement progressé. En témoigne l'instauration d'une dotation communale d'insularité en 2017 par l'État, enveloppe financière qui contribue à compenser

les surcoûts de l'insularité pour les communes. Tout aussi concrètement, la prise en compte de l'avenir des îles s'inscrit désormais dans des contrats de partenariat, comme celui entre l'État, la Région Bretagne et l'AIP, mis en place dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 et renouvelé pour la période 2021-2027. Il fixe trois priorités : "habiter dans les îles", "assurer un développement économique pérenne", "préservier leurs ressources et soutenir les transitions écologique et énergétique". Après ces 50 années d'échanges et d'engagements en faveur des îles du Ponant, le grand dessein : offrir un avenir aux îles du Ponant, reste la principale motivation de l'association. La Conférence du Cinquantenaire des îles du Ponant organisé en septembre prochain sur l'île aux Moines, marquera la célébration de cet anniversaire. Elle se propose de réunir les institutions, et les élus, mais aussi une délégation d'habitants de chacune des îles avec l'objectif d'engager ces "confettis de terre" vers un autre demi-siècle d'avenir commun et partagé. ■

*A l'époque les habitants de l'île de Ré font parti des Îles du Ponant. Ils quitteront l'association lors de l'ouverture du pont le 19 mai 1988

DES HABITANTS QUI PARTENT, DES TOURISTES QUI ARRIVENT

Àu début des années 70, les îles du Ponant ont en commun un exode de leurs habitants. Les possibilités d'emploi sont limitées et le coût du transport maritime pèse lourd dans le budget des insulaires. A partir du secondaire, l'enseignement n'étant pas assuré sur les îles, les familles doivent inscrire leurs enfants en internat sur le continent et payer chaque week-end leurs trajets en bateau. Une contrainte logistique et financière qui pousse certaines familles à quitter leur île. De plus, l'accès aux soins est difficile. La plupart des insulaires doivent se rendre sur le continent pour consulter un médecin, ce qui leur prend une journée entière, parfois deux. Les fonctionnaires souffrent aussi du coût de la vie engendré par l'isolement mais

ne bénéficient d'aucune indemnité. Autant de raisons qui poussent les habitants à l'exode. À titre d'exemple, entre 1962 et 1968, l'île de Sein a perdu un quart de sa population !

Priorité à la sauvegarde de l'environnement

En parallèle, les îles découvrent à cette époque une marée d'un nouveau genre, la marée touristique. Attirés par ces paysages sauvages, vus comme "au bout du monde", ils sont chaque année plus nombreux à se rendre sur les îles. Si le tourisme contribue à faire vivre économiquement les îles, il n'en reste pas moins saisonnier, ce qui limite les possibilités d'emplois permanents. Par ailleurs, le flux de visiteurs représente une menace pour l'environnement : déchets et piétinements nuisent

alors à l'extraordinaire qualité de ces sites encore préservés. C'est dans ce contexte qu'est créée l'APIP. Sa première action est de commander une étude, sorte d'inventaire sur les besoins des îles. En plus de présenter un état des lieux de la vie insulaire, ce rapport propose une série d'actions concrètes. Certaines seront adoptées par le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire en août 1972. Les priorités sont alors données à la mise en place d'équipements publics nécessaires (liaisons maritimes et adduction d'eau potable), au développement économique et à la sauvegarde de l'environnement. Car c'est bien sur la qualité de leur environnement que se fonde l'attrait des îles du Ponant, hier comme aujourd'hui. ■

LE JOURNAL DES ÎLES DU PONANT

N° 0 / ÉTÉ 1971

DES VEDETTES SUR COUSSINS D'AIR ?

A l'image de l'hydroglisseur "Kometa", qui dessert Ouessant pendant la belle saison, la mise en service sur les îles du Ponant de vedettes rapides régulières sur coussin d'air, en plus des courriers traditionnels, reste toujours d'actualité en pleine hausse des prix du pétrole.

UNE TVA A 7% POUR LES BATEAUX

La TVA sur les transports en commun ayant été abaissée de 17 à 7%, nombre d'îliens réclament que le transport maritime soit considéré comme tel, et qu'il puisse ainsi bénéficier de la même réduction. Mais le ministère des Finances maintient une distinction nette entre les bus urbain et les bateaux des îles.

QUANT AU PONT DE RÉ...

Les délégués de l'île de Ré espèrent avec optimisme obtenir le financement pour la construction d'un pont qui reliera un jour leur île au continent, lui enlevant à jamais sa singularité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APPIP

LES ÎLES DU PONANT FACE À LEUR AVENIR



A l'occasion de la dernière assemblée générale de l'Association pour la Promotion et la Protection des Îles du Ponant (APPIP), son président, M. Christian Bonnet, conseiller général de Belle-Île et ministre de l'agriculture, a fixé trois priorités pour le développement des territoires insulaires : régler le problème de l'eau potable, favoriser la location de bicyclettes pour éviter l'utilisation excessive de la voiture, et tout faire pour favoriser le décollage économique avec, et pour les îliens. L'assemblée s'est par ailleurs déclarée favorable à la création d'une liaison maritime entre Ouessant et Molène.



VIVRE DE LA MER

C'est presque timidement que les conseillers municipaux de l'île d'Yeu évoquent les difficultés financières de leur école de pêche. Il est pourtant évident de rappeler que l'âge où l'on s'embarque comme mousse est aussi l'âge idéal pour apprendre aux garçons l'un des rares métiers leur permettant de ne pas quitter leur île. Vivre de la mer qui les entoure ? Après tout pourquoi pas.

3 MILLIONS POUR 16 ÎLES



Le fonds spécial destiné à combler les handicaps de l'insularité a été fixé cette année à 3 millions de francs. Il servira notamment à subventionner des essais de cultures florales à Belle-Île, à la remise en état du chemin de ronde à l'île d'Aix, à offrir un peu de matériel au Centre nautique de Bréhat ou encore à soutenir l'intéressante expérience d'enseignement télévisé qui permettrait aux collégiens de Sein et de Molène de rester sur leur île jusqu'à la troisième.